

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LA REVOLUTION ESPAGNOLE

Il n'y a de paix sociale, pour les pays latins, qu'avec la République.

L'Italie a passé, il y a deux ans, par les troubles extrêmement graves de Milan, et sera à nouveau secouée par la même agitation, quand un peu de force sera revenue au lion populaire.

L'Espagne subit aujourd'hui la crise. On peut la considérer comme à peu près décisive. Si la faible royauté, qui gouverne si mal depuis quinze ans, ne succombe pas cette fois, elle demeurera si ébranlée que le trône d'Alphonse XIII en sera disloqué.

La royauté espagnole est soutenue par les moines, et le peuple est las de cette double exploitation. Les moines ont causé la perte de Cuba et des Philippines; c'est pour eux que la guerre a éclaté avec les Américains; c'est pour eux que l'Espagne a vu sombrer ses flottes et s'amoindrir son honneur.

Comme la royauté, le catholicisme est la ruine des pays latins.

Dans la révolution qui a éclaté à Barcelone, ce sont les couvents qui sont les plus visés. Dans une ville, les jésuites ont tiré des coups de fusil. Pour aller aussi ouvertement à l'encontre de l'Évangile, il faut qu'ils se sentent bien menacés.

Et pourtant l'armée est entre leurs mains. Il y a quelques mois, lorsque l'on proposa aux Cortès des réductions de dépenses, entraînant des diminutions de cadres, des polémiques violentes surgirent entre journalistes et officiers. Ceux-ci ne voulaient pas qu'on touchât à leurs prébendes, et préférèrent sacrifier le salut de la patrie à leur bourse. Le gouvernement prit parti pour eux contre les gens sages, qui préconisaient les mesures propres à ramener un peu d'ordre dans des finances troublées, et un peu de force dans une armée en pleine décomposition.

De telles fautes se paient.

On le voit en ce moment, malgré la censure à la turque qui règne despotiquement.

La Catalogne soulevée, c'est un régime perdu, mais l'Espagne sauvée.

A l'oppression monacale et royale, à la presque dictature honteuse d'un Weyler, se substituera une République fédérale, libérale, qui donnera des droits égaux à tous les citoyens, et les soumettra tous aux mêmes charges.

C'est le but visé par les Catalans, que l'on affirme mensongèrement être mus par les anarchistes. Les anarchistes ne sont, là comme partout, qu'un appoint, qui disparaîtra lorsque l'heure de la République aura sonné.

Ce serait déjà fait, si le parti carliste ne se jetait pas en travers du mouvement pour le dévier à son profit. S'il réussissait tout serait à recommencer, parce que les monarchistes se valent, et l'on sait que le meilleur ne vaut rien.

Il n'y a qu'une solution possible, désirable, complète, c'est la République.

C. J.

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 25 février 1902 (matin)

La Chambre revient au budget de la guerre dont on réserve les 2 premiers articles.

Sur le chapitre 3 M. Berry soutient une motion tendant à la création d'une médaille à décerner aux combattants de 1870-1871.

Le général André s'y oppose, car il ne convient pas dit-il de créer une médaille commémorative d'une époque de deuil.

La création d'une médaille commémorative pour les survivants de Belfort est proposée par M. Fachard.

M. Jourde combat ces propositions : l'amendement Berry est repoussé, mais celui de M. Fachard est voté.

M. Raiberti dépose un amendement qui vise l'organisation de l'état-major général de l'armée.

Cet amendement est repoussé.

M. Vaillant demande la réduction de 1.000 fr. à titre d'indication sur le chapitre 11, celui de l'état-major en vue de la suppression des gouvernements militaires de Paris et de Lyon.

Cet amendement est repoussé.

La Chambre vote les 12 premiers chapitres et la séance est levée.

Séance de l'après-midi

M. Cochery, préside.

La Chambre revient au budget de la guerre.

Sur le chapitre 13, M. l'abbé Lemire demande le rétablissement des aumôniers dans les écoles militaires que la commission avait supprimés.

M. Berteaux combat l'amendement.

M. le général André appuie l'amendement de M. l'abbé Lemire; M. Dejeante le combat. Cet amendement est adopté.

Sur le chapitre 16, M. Zévaux propose une réduction de 5.148.000 fr. tendant à la suppression des 28 et 13 jours.

M. Lhopiteau combat cette proposition.

M. Gouzy se déclare partisan de cette motion ou tout au moins de la suppression des 13 jours.

M. Renou demande la suppression des 28 et des 13 jours.

Le ministre de la guerre combat cette proposition qui est repoussée par 415 voix contre 134.

L'amendement Gouzy tendant à la suppression des 13 jours pour 1902 seulement est adopté par 270 voix contre 230.

M. de Ramel demande la réduction des 28 jours à 21 jours et les 13 jours à 8 jours.

Cet amendement est adopté par 375 voix contre 147.

Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 25 février 1902

M. Wallon dépose le contre-projet suivant à la proposition Béraud, tendant à l'abrogation de la loi Falloux :

« Article premier. — L'enseignement est libre.

Art. 2. — La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'Etat. Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement sans aucune exception »

M. Wallon fait remarquer que son contre-projet est la reproduction du texte même de la Constitution de 1848. « Si l'on considère, dit-il, que la Constitution de 1848 est abrogée, il y a lieu de faire une nouvelle loi. (Applaudissements à droite.)

Le contre-projet est renvoyé à la commission chargée de l'examen de la proposition Béraud.

M. Millerand dépose ensuite le projet sur les services maritimes postaux de Corse.

Après un débat entre le ministre du commerce et M. Farinole, sénateur de la Corse, ce projet est renvoyé à l'examen d'une commission spéciale.

On revient à la marine marchande. On en est maintenant aux articles.

L'article premier de la commission est alors adopté.

M. Pichon soutient une disposition additionnelle qui, combattue par M. Peytral, pré-

sident de la commission, et par M. Millerand, est repoussée par 149 voix contre 62.

Le Sénat ne fait qu'effleurer ensuite l'article 2 et renvoie bientôt la suite de la discussion à jeudi.

Et la séance est levée.

## Bien soignées

« On » continue à publier très régulièrement des bulletins de santé de la fillette hindoue Radica qui a survécu, elle, à la cruelle séparation de corps tandis que sa malheureuse sœur Doodica y succombait.

C'est très bien de renseigner le public sur le sort de Radica et nous sommes très heureux de savoir qu'elle se trouve dans un état « satisfaisant ».

Cependant nous nous demandons à qui profite cette publicité ? pas à Radica, sans doute, qui y reste bien indifférente. Pas à Barnum, non plus, qui ne compte plus les sœurs « siamoises » au nombre de ses phénomènes. A qui, alors ?

La fillette n'aurait-elle fait que changer de « barnum » ? L'exhibition n'aurait-elle fait que changer de lieu ? du cirque forain, à la clinique chirurgicale ? Triste sort de ces pauvres fillettes qui tout en elles, jusqu'à leurs souffrances, soit un motif à rassembler le public et à « distraire l'honorable société ».

Evidemment nous savons qu'elles sont « bien soignées », mais il y a autre chose qui nous semble, en cette affaire, être soignée avec plus de sollicitude encore, c'est la réclame que se taille à ce propos, le chirurgien-opérateur.

Molière n'a plaisanté que les bonnets pointus, le latin de cuisine, les seringueuses et les clystères. Ah ! s'il avait connu le cinématographe médical et les bulletins de santé communiqués aux journaux.

## Au Transvaal

Dewet se trouve à Reitz

Une dépêche de Pietermaritzburg au Daily Mail dit que Dewet se trouve en ce moment dans les environs de Reitz, avec 400 de ses hommes.

Dans le Cap

Les rapports arrivés par le dernier courrier du Cap montrent que la situation continue à y être mauvaise pour les Anglais. Les Afrikanders ne cessent de se joindre aux commandos boers; souvent, ils agissent ainsi pour échapper aux tracasseries des autorités anglaises et des espions cafres qui, pour pouvoir piller à leur aise, n'hésitent pas à dénoncer les fermiers comme ayant contrevenu à la loi martiale. Le commandant du district de Cradock a lancé une proclamation défendant à tous les hommes de garder chez eux des vêtements de rechange, qui doivent être déposés dans les magasins militaires. La peste bovine sévit avec violence dans le district de Mafeking.

## INFORMATIONS

La corruption électorale

M. Waldeck-Rousseau a présenté à la commission du suffrage universel sur la question un texte nouveau destiné à fondre en une loi unique les diverses propositions législatives existant actuellement qui visent la corruption électorale. Ce texte, en outre, définit plus exactement et plus efficacement la corruption en permettant de punir des

actes que la législation actuelle ne peut atteindre.

Le texte nouveau et unique que présente le président du Conseil tend à punir désormais les tentatives mêmes non suivies d'effet. En outre, il punit la corruption non seulement à l'égard des individus, mais des collectivités, collège électoral ou fraction de collège électoral, commune ou collectivité de citoyens. Voici le texte complet du projet du gouvernement :

« Les articles 30 et 39 du décret du 2 février 1852, 19 de la loi du 12 août 1875, l'article 3, paragraphe 4 de la loi du 30 novembre 1875, l'article 14 in fine de la loi du 5 avril 1884 sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes applicables à toutes les élections.

» Article premier. — Quiconque par des dons, promesses, libéralités en argent ou en nature, faits en vue d'influencer le vote d'un ou de plusieurs électeurs, aura obtenu ou tenté d'obtenir leur suffrage, soit directement, soit par l'entremise d'un tiers quelconque, par les mêmes moyens aura déterminé ou tenté de déterminer un ou plusieurs d'entre eux à s'abstenir, sera puni de trois mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 200 fr. à 2.000 fr. Seront punis des mêmes peines ceux qui auront agréé ou sollicité les mêmes dons, promesses ou libéralités.

» Art. 2. — (Art. 39 du décret du 2 février 1852 modifié). Ceux qui par voie de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé ou tenté de déterminer à s'abstenir de voter, ou auront influencé ou tenté d'influencer son vote, seront punis d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 200 à 2.000 fr.

» Art. 3. — Quiconque, en vue d'influencer le vote d'un collège électoral ou d'une fraction de ce collège, aura fait ou promis des dons ou libéralités soit à une commune, soit à une collectivité quelconque de citoyens, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 200 à 2.000 francs.

» Art. 4. — Dans tous les cas prévus aux articles 1, 2, 3, si le coupable est un fonctionnaire public, la peine sera le double. Les condamnés, en vertu desdits articles, pourront, en outre, être privés pendant cinq ans, des droits prévus aux paragraphes 1 et 2 de l'article 42 du Code pénal.

L'art. 463 du Code pénal est applicable aux condamnations prononcées en vertu de la présente loi.

La commission a accepté ce texte en principe, sous réserve de modifications de rédaction. Le rapporteur, M. Bienvenu Martin, a proposé de compléter la loi en introduisant les dispositions concernant les députés convaincus de s'être livrés à la corruption électorale. Il propose une série de dispositions dont voici l'économie :

« Lorsque la Chambre aura décidé le renvoi de l'affaire au ministre de la justice, une instruction judiciaire sera ouverte sur les faits signalés en cas de condamnation prononcée à la suite de cette instruction contre le député invalidé. Ce dernier sera de plein droit inéligible pour la durée de la législature. Le délai de convocation fixé par l'article 16 de la loi du 30 novembre 1875 sera suspendu jusqu'à ce qu'il ait été statué définitivement sur la poursuite.

La commission et le gouvernement accep-



CAHORS

Le Centenaire de Victor Hugo

tent les deux premières dispositions, mais le président du Conseil a présenté des observations contre la troisième. Après une assez longue discussion, la commission a réservé sa décision sur ce point.

Commission du Budget

La commission du budget a décidé de demander que tous les projets relatifs aux instituteurs dont est saisie actuellement la Chambre lui soient renvoyés.

Elle a décidé également que le ministre de l'instruction publique serait entendu sur l'ensemble de la question du traitement des instituteurs.

Fédération républicaine

Les groupes socialistes, radicaux-socialistes et radicaux, y compris l'Union progressiste ou groupe Isambert, ont adhéré à une proposition formulée par M. Maurice Faure au nom des comités radicaux de la Drôme.

Cette proposition tend à la constitution d'une fédération de tous les républicains en vue des prochaines élections.

M. Bérard a été chargé de rédiger un programme commun qui sera publié sous forme d'Adresse aux électeurs.

Edouard VII en France

Les journaux prétendent que lors de son voyage à Cannes, le roi d'Angleterre s'arrêterait quarante-huit heures à Paris et ferait une visite au Président de la République, qui lui rendrait cette visite à Cannes, au moment où l'escadre italienne, portant le roi d'Italie, se trouverait dans les eaux françaises.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil départemental

Séance du 27 février 1902

Le Conseil départemental s'est réuni ce matin à 10 h. à la Préfecture et a statué sur les affaires suivantes :

Commune de Dégagnac. — Installation de l'école publique de Poudens. — Ajourné.

Commune de Gréalou. — Construction d'un préau et de privés à l'école de filles. — Approuvé.

Commune de Fons. — Appropriation d'un groupe scolaire. — Approuvé sous réserve.

Commune de Montdoumerc. — Construction d'un groupe scolaire. — Approuvé.

Commune de Sérignac. — Annexion d'un pensionnat à l'école privée de filles. — Approuvé.

Commune de Lalbenque. — Annexion d'un pensionnat à l'école privée de filles. — Rejeté.

Commune de Cajarc. — Annexion d'un pensionnat à l'école privée de garçons. — Approuvé.

Commune d'Espédaillac. — Ouverture d'école privée de filles, avec pensionnat. — Approuvé.

Communes de Prayssac, Rocamadour, Alviac, Vers : Ouverture d'école privée de filles, avec pensionnat. — Refusé.

Commune de Cahors. — Ouverture d'école privée de garçons. — Refusé.

Commune de Bagnac. — Transformation en classe enfantine de la 2<sup>e</sup> classe de l'école publique de filles. — Approuvé.

Commune de Figeac. — Création d'un cours complémentaire à l'école de filles. — Approuvé.

Commune de Cahus. — Création d'un emploi d'adjointe à l'école mixte de Laval-de-Cère. — Ajourné.

Commune de Montcuq. — Création d'une 3<sup>e</sup> année d'études à l'école primaire supérieure de filles. — Approuvé.

Personnel enseignant. — Récompenses honorifiques. — Approuvé.

Commune de Floressas. — Suppression de l'école de filles. — Rejeté.

Secrétariats de Mairie. — Autorisation accordée.

Commune de Calvignac. — Construction d'un groupe scolaire. — Approuvé.

Commune de Bétaille. — Ecole de filles (bâtiment). — Approuvé.

Commune de Ladirac. — Construction d'une école de filles. — Rejeté.

Communes de Montdoumerc, Varaire, Aynac : Annexion d'un pensionnat à l'école privée de filles. — Avis défavorable.

Ajoutons que ces 3 dernières écoles ne sont pas autorisées et restent ouvertes au mépris de la loi.

Hier, la France entière a fêté, avec éclat, le centenaire de Victor Hugo, celui que, dès les premières années de la Restauration, Chateaubriand appelait *l'enfant sublime*.

Les fêtes ont été grandioses à Paris, à Besançon sa ville natale, superbes dans les grands centres, modestes peut-être dans la petite province, mais partout le même éclatant témoignage a été rendu à la mémoire du glorieux poète, partout ce centenaire a réuni dans une « même admiration reconnaissante et attendrie quiconque sent et pense... »

A Cahors, chaque école, chaque établissement universitaire devait, pour se conformer au désir ministériel, fêter le centenaire d'Hugo.

M. l'Inspecteur d'Académie pensa qu'il était préférable de fondre les programmes et d'organiser, au théâtre, une fête unique pour le monde universitaire.

L'idée était heureuse et seules pourraient s'en plaindre les personnes — bien nombreuses ! — qui auraient voulu assister à cette délicieuse matinée.

Mais c'était une « fête scolaire », le monde des écoles et le personnel enseignant emplissait d'une façon absolue notre petit théâtre, la scène elle-même était envahie et force avait été aux organisateurs de limiter les invitations à quelques rares privilégiés !.....

Il faut savoir se borner, surtout lorsqu'au lieu de quelques commentaires sans grand intérêt on a la bonne fortune de pouvoir offrir à ses lecteurs un morceau de choix comme... celui qu'on trouvera plus loin.

Nos lecteurs nous pardonneront donc d'aller vite et nous sauront gré de ne pas mettre leur patience à une trop rude épreuve.

M. l'Inspecteur d'Académie a prononcé, tout d'abord, un excellent discours. Il a montré, en termes heureux, ce qu'a été la prodigieuse activité littéraire de Victor Hugo, qui pendant soixante ans fut la voix qui formula les espérances, les ambitions, les regrets, les haines et jusqu'aux utopies de la nation ; il a détaillé ce qu'est « cette œuvre immense qui est le mirage d'un univers qu'aucun œil ne sait plus voir », comme l'a dit Renan.

M. Maurelet nous a fait ensuite connaître le programme et a donné, sur chacun des numéros, quelques explications très opportunes et intéressantes pour son jeune auditoire.

Ce programme était, d'ailleurs, bien composé et c'est à peine si, très timidement, nous oserions lui reprocher d'avoir donné une place par trop petite au Victor Hugo républicain qui a fêté dans les *Châtiments* l'homme de Décembre !... Ce programme disons-nous, était, fort bien composé et il a eu le mérite très réel de faire une part à tous les établissements, à toutes les écoles.

On n'attend pas de nous un compte rendu détaillé, la place nous manquerait ; le programme était opulent et il a été interprété d'une façon excellente ; cela seul facilite singulièrement notre tâche en nous permettant de féliciter, très chaleureusement, mais... en bloc, tous les jeunes artistes.

Tous nos éloges, donc, toutes nos félicitations sans autre formule à

MM. CHAIGNE : *Oceano Nox*.  
CAVALIÉ : *Mariage de Rolland*.  
HÉREIL ET CRABOL : *Ruy Blas* (acte IV).  
DELBOUTS : *Contre la guerre*.  
BOURDIOL : *Lux*.  
(du Lycée.)

GIBERT : *Le Crapaud*.  
(de l'École Normale.)

M<sup>lle</sup> ROBERT : *Laissez, ces enfants sont bien là*.  
(du Collège de Jeunes Filles.)

M<sup>lle</sup> LABRO : *Les pauvres gens*.  
(de l'École Normale.)

M. DELPECH : *Ultima Verba*.  
(de l'École laïque de garçons.)

M<sup>lle</sup> BILLARD : *Jeanne était au pain sec*.  
(de l'École de la place Thiers.)

M<sup>lle</sup> COURTIAU : *Le pot cassé*.  
(de l'École de la rue Fénelon.)

Des braves ont accueilli chacun des morceaux ; mais ces braves ont été particulièrement enthousiastes pour M<sup>lles</sup> Robert et Labro, qui ont tenu leur rôle la première avec entraînement, la seconde avec émotion !...

Les chœurs dirigés avec le grand talent que l'on sait, par le maître si apprécié, M. Michel, pour les établissements secondaires et par M. Lacoste, pour les écoles publiques ont été brillamment enlevés et vigoureusement applaudis.

Que dirons-nous enfin de MM. Arnaudet et Labedan qui n'ait pas déjà été écrit ?...

L'un et l'autre ont retrouvé leur succès habituel, succès éclatant que l'on ne peut qualifier sans se plier abominablement d'un concert à l'autre.

Pour les deux la salle a applaudi avec frénésie ; pour les deux la salle a bien jugé.

Il serait injuste de ne pas associer à leur succès les pianistes accompagnateurs, Mme Mergier pour M. Arnaudet, M. Breil pour M. Labedan.

On connaissait depuis longtemps le talent si personnel de M. Breil ; on a goûté comme il le méritait celui, très réel, de Mme Mergier.

Nous n'avons pas à insister sur la part qui revient à Mme Combes si justement appréciée à Cahors.

Il serait temps, vraiment, d'arriver... au clou de la fête : à la conférence du distingué professeur de seconde.

Du premier au dernier mot, M. Braunschvig a captivé la salle, aussi est-ce au milieu d'une attention soutenue qu'il a magistralement développé son sujet.

L'auditoire a applaudi très chaleureusement à diverses reprises et c'est par un ban — un ban formidable comme savent en tirer tous les potaches qui se respectent — que les jeunes élèves... et le public tout entier ont salué l'éloquente et vibrante péroraison du jeune maître.

LA CONFÉRENCE

Après avoir dit tout d'abord combien il est juste qu'un pays honore ses grands hommes, qui contribuent tant à la gloire de leur patrie et au bonheur du genre humain, et après avoir retracé dans leurs grandes lignes les diverses périodes de la vie d'Hugo, le conférencier aborda en ces termes le sujet précis dont il avait fait choix « Victor Hugo poète de l'enfance. »

C'est du XIX<sup>e</sup> siècle que date l'avènement de l'enfant dans l'art et la littérature. Jusque-là ni les peintres et sculpteurs ne le trouvaient susceptible de fournir matière à des représentations plastiques assez belles, ni les écrivains ne le jugeaient capable de donner lieu à des développements psychologiques assez riches. C'est qu'en vérité, au physique comme au moral, l'enfant, peut-on dire, est tout entier en voie de formation. Il n'est presque rien dans le présent : en lui on devine seulement l'avenir ! Aussi nous expliquons-nous que les représentants de l'esprit classique dans la littérature et dans l'art, c'est à dire tous ceux dont l'imagination éprise de net-teté et toujours soumise au contrôle de la raison ne se plaît qu'aux spectacles des réalités bien définies, ne se soient pas intéressés à l'enfant dont les pensées sont obscures et les formes inachevées. Mais à la différence des siècles précédents, qui s'intéressaient seulement aux réalités présentes et finies, le XIX<sup>e</sup> siècle est le premier qui véritablement se soit intéressé au passé comme à l'avenir des choses actuelles, et cela, parce qu'il a été le premier à sentir d'une manière profonde la continuité non interrompue des phénomènes et à se rendre nettement compte de l'éternel devenir des choses et des êtres. Voilà pourquoi, au XIX<sup>e</sup> siècle, nous voyons que, serrant la réalité de plus près, d'une part peintres et sculpteurs se sont plu à représenter l'enfant avec la grâce fugitive de ses gestes et la mobilité incessante de sa physionomie, et d'autre part poètes et romanciers se sont attachés à le saisir dans le cadre familier de la vie domestique et à noter dans leur spontanéité naïve les moindres manifestations de son âme naissante.

De tous les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle celui qui d'ailleurs mérite à plus juste titre le nom de peintre des enfants, c'est à coup sûr Victor Hugo. Quand, pour fêter le poète triomphateur, la gravure l'a représenté, vers la fin de sa vie, tenant sur ses genoux ses deux petits-enfants, Jeanne et Georges, on peut dire qu'elle a su le saisir dans son attitude favorite.

Le spectacle de l'enfance séduit à tel point son imagination d'artiste que tout d'abord on voit qu'il aime à remonter dans le passé le plus lointain pour retrouver ses propres souvenirs d'enfant. Il se revoit à Rome, dans la cour de la caserne, à cheval sur la grande épée de son père ; plus tard, en Espagne, s'éprenant d'une belle Madrilène aux cheveux blonds ; ou encore à Paris, jouant avec ses frères dans le Jardin des Feuillantines :

« Tu dois te souvenir des vertes Feuillantines, Et de la grande allée où nos voix enfantines, Nos purs gazouillements, Ont laissé dans les coins des murs, dans les fontaines, Dans le nid des oiseaux et dans le creux des chênes, Tant d'échos si charmants ! »

Mais plus encore que ses propres souvenirs d'enfant il aime à évoquer ses premiers souvenirs de père et à nous communiquer ses impressions de grand-père. Quand il eut le chagrin de perdre sa fille bien aimée, Léopoldine, qui mourut presque au lendemain de son mariage en faisant avec son mari une promenade en barque sur la Seine, il se plut, affolément de la douleur une fois passé, à évoquer dans ses vers le temps où celle-ci était enfant, à rappeler le bonjour que chaque matin elle venait lui dire,

« Elle avait pris ce pli, dans son âge enfantin, De venir dans ma chambre un peu chaque matin ; Je l'attendais ainsi qu'un rayon qu'on espère. Elle entra et disait : « Bonjour, mon petit père. »

les courses sans fin qu'il faisait avec elle à travers les bois odorants,

« Quand la lune claire et sereine Brillait aux cieux, dans ces beaux mois, Comme nous allions dans la plaine ! Comme nous courions dans les bois ! »

et les contes fantastiques que le soir à la veillée il improvisait à sa demande.

Plus tard, devenu grand-père, nous le voyons accomplir avec joie ses fonctions d'aïeul asservissantes et douces : il va contempler Jeanne qui sommeille, et, près du berceau, aime à attendre, silencieux et

patient, l'heure où l'enfant s'éveillera dans un sourire ; quand Georges casse son pantin, c'est lui qui, de ses mains maladroites, tâche de réparer les dégâts parfois irréparables ; quand Jeanne est enfermée dans un cabinet noir pour avoir désobéi, c'est encore le grand-papa qui en cachette va lui glisser dans l'ombre un pot de confitures ; souvent prenant les deux enfants par la main il les mène promener dans les champs, réglant sur leurs petits pas sa marche d'aïeul encore bien assurée ; si parfois il s'oublie à les gronder pour avoir dans leurs jeux brisé quelque vase de Chine ou, sans respect pour la littérature, jeté au feu le manuscrit de la veille, et s'il les a dans un moment de mauvaise humeur chassés de son cabinet de travail, il ne tarde pas à s'en repentir, et alors, pour rentrer en grâce, il abandonne la maison tout entière à leur vacarme et à leur pillage ;

« Venez, enfants ! — A vous jardins, cours, escaliers ! Ebranlez et planchez, et plafonds, et piliers ! »  
« Voyons, faisons la paix, je vous prie à mains jointes, Tenez, crayons, papiers, mon vieux compas sans [pointes,...] »  
Je vous livrerai tout, vous toucherez à tout ! »

Aimant à ce point ses propres enfants, il est naturel que V. Hugo ait su parfaitement peindre l'enfant en général. Tantôt il nous montre l'enfant qui dort, et sur le visage duquel se reflètent des songes fugitifs :

« Dans l'alcôve sombre Près d'un humble autel L'enfant dort à l'ombre Du lit maternel. Tandis qu'il repose, Sa paupière rose, Pour la terre close, S'ouvre pour le ciel. »

Tantôt il nous peint l'enfant qui joue, avec son activité inlassable et sa mobilité continuelle :

« C'est toi le cheval. Bien. Tu traînes la charrette, Moi, je suis le cocher. A gauche ; à droite ; arrête. Jouons aux quatre coins. Non, à Colin Maillard. »

Tantôt c'est un dialogue qu'il surprend, au Jardin des Plantes, dans la bouche d'enfants arrêtés devant des cages d'animaux :

« Les lions, c'est des loups. — C'est très méchant (les bêtes).  
— Oui. — Les petits oiseaux, ce sont des malhonnêtes ; Ce sont des sales. — Oui. — Les serpents... — C'est en [peau].  
— Prends garde au singe, il va te prendre ton chapeau !  
— Encore un loup ! — Viens voir l'ours avant qu'on le — Joli ! — Ça grimpe. — [couché].  
(Regardant l'éléphant)

— Il a des cornes dans la bouche.  
— Moi, j'aime l'éléphant, c'est gros. — Allons, venez ! Vous voyez bien qu'il va vous battre avec son nez. »

Mais l'admiration de V. Hugo pour la grâce et la naïveté de l'enfant ne va pas jusqu'à le rendre aveugle sur ses défauts, — qu'il excuse il est vrai. Ignorant la douleur, l'enfant ne craint pas de la faire naître, chez les animaux surtout, qu'il s'amuse à maltraiter ; on se souvient de l'histoire du crapaud :

«... Les enfants aperçurent Et crièrent ; « Tuons ce vilain animal, Et puisqu'il est si laid, faisons-lui bien du mal ! »

Et comme il n'a pas non plus une idée bien précise de la mort, il se montre indifférent en présence du malheur des siens :

« La mère alla dormir sous les dalles du cloître ; Et le petit enfant se remit à chanter. »

Mais, en somme, cruauté et indifférence, ces défauts de l'enfant, ont pour cause son ignorance ; et V. Hugo est tout prêt à les pardonner, tant il aime l'enfant !

Comment d'ailleurs ne pas l'aimer, l'enfant qui par son clair regard et son sourire pur répand la joie autour de lui ?

« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille Fait briller tous les yeux, Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être, Se dérident soudain à voir l'enfant paraître, Innocent et joyeux ! »

Mais hélas ! il cause aussi à ses parents bien des inquiétudes et bien des chagrins. Le voilà qui tombe malade, en proie au croup affreux :

«... O noire maladie ! De l'air par qui l'on vit sinistre perfidie ! Qui n'a vu se débattre, hélas ! ces doux enfants, Qu'étreint le croup féroce en ses doigts étouffants ? »

Et, lorsqu'il meurt, c'est, après les premiers mouvements de révolte et de protestation, l'abattement sombre, le désespoir muet :

«... Une mère, un père, la douleur. Le noir cercueil, le front qui se heurte aux murailles, Les lugubres sanglots qui sortent des entrailles, Oh ! la parole expire où commence le cri... »

Pourtant, bien que l'enfant augmente ainsi pour les siens avec les occasions de joie, les occasions de tristesse, V. Hugo plaint de tout son cœur ceux qui n'en ont pas. C'est que l'enfant joue dans l'existence de l'homme un rôle souverainement bienfaisant. C'est lui qui rapproche à jamais le mari et la femme ; un mariage sans enfants est toujours triste et souvent menacé ! Par sa spontanéité et sa fraîcheur l'enfant ranime les âmes qu'ont usées les fatigues du travail et les chagrins de la vie :

«... Croyez-vous Que notre cœur n'est pas plus serein et plus doux Au sortir de leurs jeunes rondes ? »

Il égaye surtout le vieillard, qui joue avec lui dans son fauteuil au coin du feu, et lui fait oublier l'approchement de la mort :

« De la tombe entr'ouverte et des ans lourds et froids Leur regard radieux dissipe les effrois ; Ils ramènent notre âme aux premières années : Ils font rouvrir en nous toutes nos fleurs fanées. »

Si tels sont les bienfaits, dont l'homme est redevenu à l'enfant, on comprend que V. Hugo ait refusé avec indignation les dogmes religieux qui présentent l'enfant comme un être chargé de souillures, lui qui dans les yeux semble porter comme un reflet du ciel, lui dont le sourire tendre purifie tous les cœurs :

« Ainsi la bouche rose, ainsi la tête blonde, Ainsi cette prunelle aussi claire que l'onde, Ainsi ces petits pieds courant dans le gazon, Cette coque aimable emplissant l'horizon Et dont le grand soleil qui rit semble être l'hôte, C'est le fourmillement monstrueux de la faute ! Pêché ! pêché ! Le mal est dans les nouveaux-nés ! Oh ! quel sinistre affront ! Prêtres infortunés ! »

Avec quelle colère généreuse il s'emporte aussi contre la société marâtre qui impose à l'enfant du travail !



« Oh vont tous ces enfants, dont pas un seul ne rit ?  
Ces doux êtres pensifs, que la fièvre maigrit ?  
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?  
Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules...  
Que ce travail ait des mères soit maudit ! »

Et de même qu'il reproche à la société de faire souffrir l'enfant, il reproche à la nature de le faire mourir :

« Que te sert d'avoir pris cet enfant à sa mère,  
Et de l'avoir caché sous des touffes de fleurs ?  
Pour cet enfant de plus tu n'es pas plus peuplée,  
Tu n'es pas plus joyeuse, ô nature étoilée !  
Et le cœur de la mère en proie à tant de soins  
Est vide et désolé pour cet enfant de moins ! »

Oh ! comme il devait aimer les enfants, celui qui a su réclamer leur bonheur en paroles si touchantes !

« Hélas ! le bonheur est leur droit.  
S'ils ont faim, le paradis pleure ;  
Et le ciel tremble s'ils ont froid. »

Où, l'enfant doit être heureux ; assez tôt viendront pour lui les douleurs sombres qui font pleurer et les dures nécessités qui asservissent ! Aussi plus de prisons, où pour l'instruire on ne craint pas de l'enfermer ! Combien dit V. Hugo, son éducation sera plus profitable, si elle se fait au grand air et dans la joie !

« Enfants ! aimez les champs, les vallons, les fontaines,  
Les chemins que le soir emplit de voix lointaines...  
Prenez-vous par la main et marchez dans les herbes,  
Regardez ceux qui vont liant les blondes gerbes... »

N'est-il pas hélas ! assez triste déjà de songer que ce court instant de bonheur que l'homme goûte dans son enfance, il n'a pas même la satisfaction de savoir qu'il le goûte ?

« Naître, et ne pas savoir que l'enfance éphémère,  
Ruisseau de lait qui fuit sans une goutte amère,  
Est l'âge du bonheur, et le plus beau moment  
Que l'homme, ombre qui passe, ait sous le firmament ! »

Et c'est ainsi que sous ces peintures riantes ou sombres de l'enfance toute une philosophie se cache : si, pour V. Hugo, la pureté de l'enfant est la meilleure preuve de la bonté native de l'homme, sa misère en revanche accuse l'égoïsme de la société, et son inconscience du bonheur révèle l'imperfection de la vie.

J'ai achevé de vous montrer comment V. Hugo a su peindre l'enfant, comment il a su noter ses caractères essentiels, qualités et défauts, comment il a su marquer le rôle bienfaisant qu'il joue dans la famille, comment enfin il a su prendre sa défense contre ceux qui le calomnient ou lui refusent le bonheur.

Il ne me reste plus qu'à conclure. C'est à vous, enfants, qu'en terminant je m'adresserai, et à vous aussi, jeunes gens et jeunes filles, qui hier encore étiez des enfants. A vous tous je vous dirai d'aimer V. Hugo autant qu'il vous a aimés. Mais le meilleur moyen de lui témoigner votre amour n'est pas seulement de lire et d'apprendre aujourd'hui ses vers pour vous bercer les oreilles de rythmes enchanteurs et vous peupler l'esprit de visions magnifiques ; c'est encore et surtout de vous montrer plus tard dans la vie tels que V. Hugo a voulu que vous fussiez. Sachez en effet que V. Hugo n'a pas seulement aimé l'enfance en père de famille et en poète ; il l'a aussi aimée en patriote soucieux de l'avenir de son pays. S'il a jeté sur l'enfant un long regard plein d'amour et de sollicitude, c'est que dans l'enfant d'aujourd'hui il pressentait l'homme de demain. Cette préoccupation de l'avenir est partout visible dans son œuvre ; mais nulle part elle ne se montre plus clairement que dans les dernières pages de « l'Art d'être Grand-Père ». Dans ce livre, la dernière partie qui comprend cinq pièces aux titres bien significatifs (« Patrie », « Persévérance », « Progrès », « Fraternité », « L'Âme à la poursuite du Vrai »), porte cette dédicace : « Que les petits liront quand ils seront grands. » Ainsi V. Hugo vous a donné des conseils pour plus tard.

Avec raison il a jugé qu'il ne faut pas troubler la sérénité de vos dix ou quinze ans. Vous êtes tout entiers encore aux impressions du présent, à vos études et à vos jeux ; et si parfois vous regardez devant vous, vers l'avenir, c'est que là-bas, à l'horizon, la vie vous appelle et vous sourit, pleine de promesses. Or il est bon que vous viviez aujourd'hui dans le présent, et que de l'avenir vous entrevoiez seulement encore ce qu'il vous promet de bonheur. Assez tôt vous prendrez connaissance des réalités troublantes ou brutales de l'existence ! Mais quand l'heure aura sonné pour vous de vous jeter dans la mêlée ardente de la vie, alors il faudra vous renseigner sur les devoirs qui vous attendent. Vivez donc, pour l'instant, dans l'insouciance et la gaieté de votre âge. Plus tard vous lirez les conseils que Victor Hugo vous réserve.

Vous apprendrez de lui à aimer votre patrie d'un amour profond et sacré ; vous apprendrez de lui la valeur de l'effort et le prix de la bonté ; de lui enfin vous apprendrez à être des hommes tournés vers l'avenir plus que vers le passé. Oh ! sans doute vous ne reniez pas le passé ; vous l'admirez au contraire dans tout ce qu'il a fait de grand et de beau. Mais, tout en vous souvenant que l'humanité, suivant un mot fameux, est composée de plus de morts que de vivants, vous n'oubliez pas que le nombre des morts qui la composent est encore plus petit que le nombre de ceux qui sont à naître. Et sans vous attarder aux vains regrets du passé, vous marcherez résolument vers l'avenir... Jeunes gens, un grand vent de justice enfin s'est levé ; déjà sur l'océan humain il soulève les flots. Quand vous serez des hommes, jeunes gens, vous n'esquiberez pas, matelots désemparés, de lutter contre le vent ; mais vous déploierez au contraire vos voiles toutes grandes, afin que s'y engouffrent pleinement les souffles du large ; et vous vous laisserez porter, joyeux et confiants, par les vagues montantes, qui doivent un jour faire aborder l'humanité sur la terre encore lointaine où régneront enfin la Justice et l'Amour !

Circulation sur la place Thiers

M. le Maire vient de prendre un arrêté interdisant de traverser en tout temps et à toute heure, la place Thiers avec chevaux, voitures, charrettes, chariots, brouettes, automobiles et vélocipèdes.

La même prohibition s'applique aux allées longeant la rue Sainte-Claire et le boulevard Gambetta.

Le passage du boulevard à la rue Sainte-Claire, et vice-versa, se fera donc exclusivement par les deux rues parallèles se trouvant l'une au sud de la caserne Bessières, l'autre au nord des maisons Leslandie et autres.

Conférence de la mairie

M. Roustan, le distingué professeur de philosophie du Lycée Gambetta, continuera le samedi 1<sup>er</sup> mars, à 8 heures 1/2 dans une des salles de l'hôtel de ville la brillante série de ses causeries par : *l'Evolution pénale*.

Recrutement

M. le chef de bataillon Leblanc, major du 5<sup>e</sup> régiment du génie à Versailles, est nommé commandant du bureau de recrutement de Cahors en remplacement de M. de Battisti, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

La mi-carême

Une grande mascarade-cavalcade aura lieu à l'occasion de la mi-carême le dimanche 9 mars ; elle sera suivie d'un grand bal paré masqué, dans la salle du théâtre.

Nécrologie

Notre excellent ami, M. Ernest Talou conseiller général du Lot, vient d'avoir la douleur de perdre son beau-père, M. Chaumont, décédé à Paris dans sa 76<sup>e</sup> année.

En cette douloureuse circonstance, nous prions M. et M<sup>me</sup> Talou d'agréer l'assurance de nos sincères condoléances.

On annonce la mort à Madagascar, de notre compatriote, M. Couzy Louis, directeur général et ingénieur des postes et télégraphes de l'île, décédé le 17 février.

M. Couzy né à Labéraudie, n'était âgé que de 48 ans : c'était un homme d'une valeur professionnelle remarquable.

Les services qu'il a rendus à l'administration des postes dans les colonies notamment, sont nombreux et importants.

Il laisse une veuve et deux enfants auxquels nous adressons nos sentiments de condoléance.

Acte de probité

Le nommé Chambon, Emmanuel soldat au 7<sup>e</sup> de ligne, ayant trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent en a fait le dépôt au bureau de police où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 27 FÉVRIER ET 2 MARS

Allegro Militaire	Sousa.
Le Dieu et la Bayadère (Ouv <sup>re</sup> .)	Auber.
Toujours ou Jamais (Valse)	Waldteufel.
Les Noces de Jeannette (Fant <sup>asie</sup> )	Massé.
Retraite espagnole	X.

De 3 à 4 heures. Allées Fénélon

Arrondissement de Cahors

**LALBENQUE.** — *Conférence Agricole.* — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique, à la mairie de Lalbenque, le dimanche 2 mars 1902, à deux heures du soir.

Sujet de la conférence : « Institutions auxiliaires de l'agriculture. »

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — *Haras.* — Le public est prévenu que la monte des étalons stationnés à Figeac aura lieu du 1<sup>er</sup> mars au 29 juin 1902, le matin à huit heures et le soir à deux heures. Les juments de pur sang suitées d'un produit arabe ou anglo-arabe devront être présentées au président du Jury le jour du concours des juments poulinières.

*Concert.* — L'orphelin de l'Union fraternelle se fera entendre dimanche prochain 2 mars, après-midi, place de la Raison.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
26 Merc.	+ 14.5	+ 8	750	Beau
27 Jeudi	+ 15.5	+ 8	752.5	Couv.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.  
Temps probable : Beau  
D<sup>r</sup> HERBEAU.

Arrondissement de Gourdon

L'ÉLECTION DE GOURDON

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à samedi les commentaires dont nous avons promis de faire suivre l'intéressante lettre de M. L.-J. Malvy, conseiller général de Vayrac, lettre que nous avons publiée dans notre numéro de samedi dernier.

A SOULIGNER

On est ravi de constater une fois en passant la franchise de Notre confrère, (*La Croix* du 23 courant) qui apprécie l'attitude de M. Lachèze député de Gourdon en ces termes : « Il a justifié par ses votes durant toutes cette législature, la confiance, qu'avaient mise en lui les honnêtes gens — lisez : les réactionnaires — de l'arrondissement de Gourdon. C'est là le plus sûr garant de son succès. » En effet, M. Lachèze a obéi à la lettre aux ordres qu'il avait reçus en 1898. La réaction s'est saisie de cet homme et a exigé de lui la promesse formelle de voter contre les républicains, les lois républicaines, et la République elle-même.

Ce mandat impératif et réactionnaire il l'a rempli rigoureusement, nous le constatons avec notre confrère.

Les républicains de cette circonscription et ceux de Martel surtout, ouvriront-ils les yeux ? Nous avons le droit de l'espérer.

**SARRAZAC.** — *Noyée.* — La femme Ernestine Rebeyrotte, épouse Malet, âgée de 52 ans, a été trouvée noyée lundi vers les 4 heures du soir dans le puits de la cour de son habitation sise à Lenciscauderie près de l'Hôpital St-Jean.

Est-ce le chagrin de voir son mari condamné à la prison et à 200 francs d'amende pour vol de truffes devant le tribunal de Gourdon ? Ou bien ce suicide, si suicide il y a, aurait-il un autre motif ? La justice est informée, c'est une question qu'elle aura à éclaircir. C'est son mari et sa fille qui l'ont découverte au fond du puits.

**LABASTIDE-MURAT.** — *Marché.* — Voici la mercuriale :

Blé, les 80 litres, de 14 fr. à 14 fr. 25 ;  
avoine, de 7, 75 à 8 25 ; maïs, de 10, 50 à 11 fr. ;  
pommes de terre, de 3, 25 à 3 fr 75.

**GRAMAT.** — *L'élevage du cheval des causses du Lot.* — Dimanche 2 mars, à deux heures, aura lieu dans une des salles de la mairie la réunion des membres de la Société d'encouragement à l'élevage du cheval des causses du Lot. Objet de la réunion : 1<sup>o</sup> renouvellement partiel du conseil d'administration ; 2<sup>o</sup> nomination d'un membre du conseil d'administration ; 3<sup>o</sup> approbation des comptes de 1901 ; 4<sup>o</sup> fixation de la date des courses pour 1902.

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 10 Janvier 1902 M. et M<sup>me</sup> COUDERC ont vendu à M. et M<sup>me</sup> LALEMAN le fonds de commerce

de chapellerie

qu'ils faisaient valoir à Cahors, rue de l'Hôtel-de-Ville, n<sup>o</sup> 8 L'entrée en possession a été fixée

Au 10 mars 1902.

BULLETIN FINANCIER

L'approche de la liquidation s'est fait sentir aujourd'hui en effet, demain la Bourse sera fermée, et après demain aura lieu la réponse des primes.

Aussi avons nous à constater quelques rachats qui ont relevé le niveau de Cours.  
Le 3 0/0 clôture à 101,17 ; le 3 1/2 0/0 à 101,85, l'Amortissable 100,35.

Le Crédit Foncier a passé de 728 à 735 ; le Comptoir National d'Escompte de 578 à 580, le Crédit Lyonnais en hausse de 6 fr. cote 1066 et la Société Générale, 608.

La Cie française de Mine d'Or s'avance à 117. Nos chemins n'ont pas sensiblement varié. Le Suez clôture à 3905. La Dynamite Centrale est en hausse à 741. Les Etablissements Orosdi-Back sont l'objet de demandes et s'élèvent à 205 et 207 fr. L'Action Wagons-Lits se négocie à 310. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure finit

à 77,97 ; l'Italien cote 99,82 ; le Portugais 28,55.

Le Serbe unifiée est en hausse à 68.25. Le Turc D se traite à 26,60 et la Banque Ottomane à 568.

A Bruxelles La Cie Nationale financière Capital est à 75 et dividende à 107,50 ; les Toleries d'Anvers Capital cotent 62,50 et les ordinaires 25. Les Usines Delin ordinaire sont à 16 fr. et Electricité d'Anvers privilégiées à 62,75.

Grande Chapellerie en tous genres

AGRANDISSEMENT  
ET  
Installation Nouvelle de  
l'ancienne  
Maison  
Rossignol  
**EUG. COUDERC S<sup>r</sup>**  
17, Rue de la Liberté  
CAHORS  
OUVERTURE  
DU  
MAGASIN  
Le 15 MARS 1902

UNE MAISON OU L'ON NE FLANE PAS.

L'atelier de blanchisserie ressemblait à une ruche en activité. Dans la grande pièce donnant sur la large avenue plantée d'arbres magnifiques, tout le monde s'occupait : les ouvrières repassaient des pièces de linge, d'autres tuyaient des bonnets, dans une autre pièce des apprenties préparaient des paquets sous l'œil vigilant de la jeune patronne. Mais voici Madame Lafaye la mère et cette dame : « Monsieur veut prendre de des nouvelles, » lui dit sa fille, et se tournant vers moi, la blanchisseuse ajouta : « Voyez si ma mère a bonne mine et si elle est vaillante, elle travaille encore comme à 30 ans ; vous pouvez constater que ma lettre ne vous disait que l'exacte vérité. » En parlant ainsi la jeune femme faisait allusion à une lettre qu'elle nous avait écrite le 25 février 1901, et qui porte son adresse : Madame Lafaye, 64, Avenue Gambetta, à Saintes (Charente Inférieure).

« Ma fille a raison, » nous dit à son tour la bonne dame, « je suis maintenant on ne peut mieux portante. Ah ! si vous m'aviez vu il y a cinq ans, j'étais maigre et jaune à faire peur. J'avais d'atroces douleurs d'entrailles. Je souffrais aussi beaucoup du foie. J'avais le ventre enflé et très sensible au toucher, mes urines étaient chargées de mucosités et de graviers rougeâtres qui s'attachaient au vase. J'étais aussi très tourmentée par une constipation telle que je restais cinq et six jours sans aller à la selle. Les médecins me dirent que j'avais la gravelle, mais leur science demeura impuissante à me guérir, même à me soulager. Pendant plus de deux ans et demi, je menai une existence lamentable. Je ne pouvais plus rien faire mes jambes me refusaient tout service et j'étais forcée de rester presque constamment au lit. Mes nuits étaient peuplées d'insomnies et de cauchemars. Enfin, la Providence voulut que j'eusse le bonheur de lire dans un petit livre le compte rendu des merveilleuses guérisons obtenues par la Tisane américaine des Shakers. Je m'intéressai vivement à une lettre qu'une dame atteinte de symptômes semblables aux miens avait écrite à Monsieur Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), pour le remercier de lui avoir fait connaître le bienfaisant remède qui, disait-elle, l'avait délivrée de ses souffrances. Ma fille exigea que je fisse l'essai d'un médicament aussi efficace. Les deux premiers flacons me firent peu d'effet, mais j'avais confiance et ne me décourageais pas. Au troisième flacon je commençai à mieux dormir, puis je repris de l'appétit, la constipation disparut et l'urine redevenit claire et limpide ne laissant plus aucun dépôt. J'avais le teint frais et mon embonpoint était revenu. Je n'osais croire à mon bonheur que lorsque je vis les mois s'écouler sans que je ressentisse le moindre malaise. Depuis trois ans, je n'ai jamais cessé d'être bien portante. Ce que ma fille vous disait dans sa lettre, je suis heureuse de vous le dire de vive voix : « Votre remède est incomparable. »

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elixir de Virginie, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.



LE PAYS  
DES  
**CHIMÈRES**

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

VIII

L'émeute à bord

L'orage dura deux heures, pendant lesquelles le tonnerre ne cessa pas de gronder. La fréquence des éclairs était telle qu'on eût dit le *Jonas* entouré de feu, pendant que le vent faisait tourbillonner le navire et paraissait menacer de le faire sombrer.

Mais qu'importait aux pauvres émigrants ! Ils avaient de l'eau, ils respiraient un air pur et vivaient !

Les plus poltrons souriaient et frappaient des mains en signe de joie, malgré le danger que l'orage faisait courir au navire.

Enfin, lorsque la tempête fut apaisée, le vent continua à souffler d'une façon régulière. Mieux encore ce vent poussait le navire dans une direction favorable à sa marche du côté du

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

pays aurifère.

Le capitaine put mettre toutes voiles dehors, et le *Jonas* s'avança au milieu des cris de joie de ses passagers rendus à la vie.

IX

L'arrivée

On eût dit que le *Jonas* avait hâte de réparer le temps perdu, puisqu'il filait avec une rapidité vertigineuse. Aussi, peu de jours après ce changement de temps si subit, parvint-il sur les côtes du Brésil. Les malades du bord avaient recouvré la santé. Oubliant leurs souffrances passées, ils n'avaient plus qu'un désir, arriver au plus vite au but désiré.

On eût pu les entendre s'entretenir entre eux de tout ce que l'on racontait sur les mines d'or, de leurs espérances d'y ramasser des trésors et de la façon dont ils emploieraient leurs richesses, une fois de retour dans leur pays natal.

Creps, tout en étant encore d'une faiblesse extrême, n'en était pas moins en convalescence. Il avait perdu le souvenir des propos incohérents qu'il avait tenu sur la Californie, lorsqu'il était en délire. Bien au contraire, il songeait à la réalisation de ses chimères, et, comme les autres, il avait hâte d'arriver sur les rives du Sacramento.

Son ami Victor partageait cette manière de voir : il se voyait déjà dans les mines, découvrant de nombreux lingots du précieux minéral, et revenant bien vite près de sa fiancée Lucia, qu'il conduisait à l'autel, devant lequel se tenait un prêtre prononçant ces

mots sacramentels : Soyez unis.

Donatus Kuik se promenait de long en large sur le pont du navire, avec les deux amis, et les récréait en causant à sa façon. Souvent encore il allait de celui-ci à celui-là, baragouinant un mot de français, d'allemand ou d'anglais, entremêlés des « savez-vous » ? « sais-tu » ? du jargon belge.

Le *Jonas* avançait toujours, mais il lui fallait subir encore un passage difficile qui pouvait être fatal au navire et à ses passagers, avant d'arriver à la terre d'or. Ce passage c'était celui du cap Horn, près duquel le brick fut assailli par une tempête épouvantable. Certaine nuit les émigrants se virent entourés par des banquises énormes. Les matelots croyaient le *Jonas* perdu et se disposaient déjà à mettre les embarcations à la mer pour se sauver sur la terre des Patagons. Mais la Providence leur permit encore d'échapper encore à cette catastrophe. Le capitaine, avec une audace qui lui était propre, réussit à sortir des banquises et à sauver son navire et ceux qui se trouvaient à son bord.

Quelques jours après, le *Jonas* faisait voile dans la direction de la Californie et arrivait par la latitude 30 degrés, entre Valparaiso et les îles Tahiti.

Il y avait deux mois que le brick avait quitté Anvers, et, dans une quarantaine de jours, tout faisait espérer qu'il entrerait dans la baie de San-Francisco. Les cœurs de tous les émigrants palpitaient en songeant à l'heureux jour que serait celui-là, et leurs yeux exprimaient l'impatience de saluer la terre du « Veau

d'or ».

Un seul incident se passa pendant les quelques semaines qui suivirent, incident qui vint troubler la tranquillité du bord. Donatus Kuik, certain matin, se précipita sur le pont en criant :

— Au secours !

A ceux qui lui demandèrent la cause de ses piailleries, il répondit :

— Où est le capitaine ? On m'a volé mon argent. Je suis dévalisé ! malheur ! où est le capitaine ?

Le maître absolu du *Jonas*, ayant appris ce qui se passait, prit très sérieusement l'affaire en main. Donatus Kuik lui raconta que, pendant la nuit, on avait profité de son sommeil pour briser la serrure de son portemanteau et lui dérober quatre bank-notes anglaises.

Les émigrants de la troisième classe furent aussitôt amenés sur le pont et fouillés minutieusement par les matelots du *Jonas*. Cela fait, on passa à la recherche exacte dans toutes les malles, mais on ni trouva rien.

Le pauvre Kuik pleurait à fendre l'âme et s'arrachait les cheveux, en maugréant contre sa mauvaise fortune. Ses amis Creps et Roseman s'efforçaient de le consoler, sans pouvoir y parvenir. Ils lui disaient qu'une fois arrivé en Californie, il gagnerait plus d'argent qu'il n'en faudrait pour le rendre heureux, car les agents de la Compagnie devaient, par contrat, lui fournir tous les outils nécessaires au métier de mineur, les nourrir confortablement, avoir soin d'eux.

(A suivre.)

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur Eugène VILARD, négociant demeurant à Pay-l'Évêque sont invités à se rendre le mardi onze mars prochain, à 2 heures du soir, salle d'audience du Tribunal de Commerce, pour :

Examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier,  
A. POULVEREL.

Étude de M<sup>e</sup> Camille SAUTET

Avoué à Cahors, place du Palais de Justice, 7  
Successor de M<sup>e</sup> Léon TALOU.

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt-quatre février mil neuf cent deux, enregistré,

Entre Madame Angèle-Ambroisine BESIÈRES, sans profession, épouse de Monsieur Arthur BRUNIES, ancien négociant, propriétaire, avec lequel elle est domiciliée à Cahors.

Et Monsieur Arthur BRUNIES son mari, sus nommé.

Il appert,

Que Madame Angèle-Ambroisine BESIÈRES a été déclarée séparée quant aux biens d'avec M. BRUNIES son mari.

Pour extrait certifié conforme : Cahors, le vingt-sept février mil neuf cent deux.

L'avoué poursuivant,

Signé : C. SAUTET.

REPRÉSENTANTS

On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à L. M. Eymard et Cie, fabricants à Salon (Bouches-du-Rhône).

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1526<sup>e</sup> livraison (1<sup>er</sup> mars 1902).

Fille du Roi, par Pierre Maël. — Les Derniers Faits de la Navigation aérienne, par Pierre de Mériel. — Les Timbres-postes, par Lucien d'Elne. — L'Ouragan, par A. Melandri. — Quiproqos et Pataqués. — L'Instruction Moderne en Chine, par H. Norval.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

SAINT-NICOLAS. — 23<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 13 — du 23 février 1902.

La neige, par Ed. Maynal. — Le Hâble d'eau, par Eud. Dupuis. — Dernier exploit de Messire Renard, par Germaine Fanton. — A dos du crocodile, par R. G. — La Capitaine du « Yucatan », par E. Salgari. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de L. Lemosoff, H. Blower, A. Specht, A. Birch, G. Gamba, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2343 du 22 février 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Le numéro de cette semaine du Monde Illustré entièrement consacré à la commémoration du centenaire de Victor Hugo.

A l'heure où le monde entier parlera plus que jamais du grand Poète, le Monde Illustré a voulu, suivant en cela ses traditions, donner par la texte et par l'image un résumé de toute la vie et de toute l'œuvre de cet illustre écrivain qui, arrivé au plus haut échelon de l'échelle du génie humain a jeté sur son pays et sa race un incomparable éclat.

Ce Numéro exceptionnel, rédigé et illustré grâce au concours direct d'un artiste longtemps le familier du poète et de son entourage, est des plus intéressants et sera rapidement épuisé.

SUPPLÉMENT

Le masque d'or, roman, par M. Charles Esquier. — Une délicieuse composition de Fontbonne : Achetez nos violettes, et une curieuse étude sur les femmes sculpteurs.

Le numéro avec son supplément : 50 centimes.

Le Moniteur de la Mode

3, rue du Quatre Septembre, Paris  
Sommaire du 1<sup>er</sup> mars 1902.

Pour commencer, quatre jolies toilettes printanières ; des costumes de fillettes et de bébés ; des travaux à l'aiguille tout à fait intéressants, entr'aures des points de broderie pour gilets d'homme, la mode du moment.

Voici treize modèles de toilettes de tous genres, toutes très nouvelles.

Comme rédaction : Chronique de la Mode, Chronique parisienne, Pourquoi ? Propos du Docteur, l'Éducation artistique, la Graphologie, les Récréations.

Et pour finir sur un bon... mets : la recette des « Écrevisses à la Bordelaise » par le Chef.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup> — Sommaire du 27 février 1902.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Alexandre Boulique ; Le train du Parnassac (fin). — Georges Ohnet : Le Brasseur d'affaires (suite). — Jean Aicard : Tata (suite). — Georges d'Esparsès : La Légion étrangère (suite). — Camille Flammarion : Stella (suite). — Henry Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla. — Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES A MADRID

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine

Sainte et des Fêtes de Pâques, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies, du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 10 Mars au 15 Mai inclus, au départ des gares de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express », à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Semaine Sainte à Séville

Foire de Séville

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 24 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 Avril, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 10 Mars au 16 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets d'aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)  
Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goilhary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- |  |  |
|--|--|
| 1 <sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.   | } Premières livraisons d'une collection qui sera continuée |
| 2 <sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.  |  |
| 3 <sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.   |  |
| 4 <sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES.  |  |
| 5 <sup>o</sup> DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. |  |
| 6 <sup>o</sup> DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.  |  |

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>o</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Monsieur le Directeur  
du  
**Monde Moderne**  
5, rue Saint-Benoît, Paris  
Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.